

# Mittaghore/Tachaigne et Rohrbachstei

La région du lac de Tseuzier, véritable joyau naturel, est perchée au-dessus de la vallée du Rhône, à l'est d'Anzère. Elle se niche en aval de nombreux sommets formant une frontière naturelle entre le canton de Berne et celui du Valais. Cette randonnée permet de gravir deux d'entre eux : le Mittaghore, également connu sous le nom de Tachaigne, et le Rohrbachstei. Le premier se présente comme une pyramide montagneuse surplombant l'Iffigal, tandis que le deuxième, véritable nid d'aigle rocheux caractéristique, est assis sur une montagne d'éboulis et dévoile une vue imprenable sur la Plaine Morte et le glacier du même nom.

## Détails du parcours

**Point de départ :** Lac de Tseuzier (1779 m).

**Accessible en transports publics :** Oui.

**Point culminant :** Rohrbachstei (2950 m).

**Dénivelé :** montée et descente 1935 m chacune.

**Distance :** 26.2 km.

**Temps de marche :** 10½h-11h.

- ☉ Lac de Tseuzier – Gîte de Lourantze ½h.
- ☉ Gîte de Lourantze – Lac de Téné 1¾h.
- ☉ Lac de Téné – Plan des Roses 1h.
- ☉ Plan des Roses – Mittaghore / Tachaigne 1¼h.
- ☉ Mittaghore / Tachaigne – Col du Rawyl ½h.
- ☉ Col du Rawyl – Wildstrubelhütte 1½h.

☉ Wildstrubelhütte – Rohrbachstei ¾h-1¼h.

☉ Rohrbachstei – Lac de Huitoin / Weisshornsee ¾h.

☉ Lac de Huitoin / Weisshornsee – P. 2448 ½h.

☉ P. 2448 – Mondralèche 1h.

☉ Mondralèche – Lac de Tseuzier 1h.

**Durée :** 2 jours.

**Difficulté :** T4 [CAS12].

**Matériel :** Matériel de randonnée pédestre estivale.

**Date :** 13-14 juillet 2024.

**Références :** [Tou], [Sut09], [Ans21], [CASb], [CASa], [Dem] et [Gro56].

## Accès

Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Sion-Est, puis prendre la route en direction d'Anzère. Dans le village de St-Romain, à l'endroit où la route cantonale tourne vers la gauche, continuer tout droit en suivant l'indication « Barrage de Tseuzier ».

Des places de parc gratuites sont disponibles le long de la route à proximité du barrage. Cependant, lors des fins de semaine d'été, l'endroit connaît une forte affluence et le stationnement près du barrage peut s'avérer compliqué.

## Accès en voiture

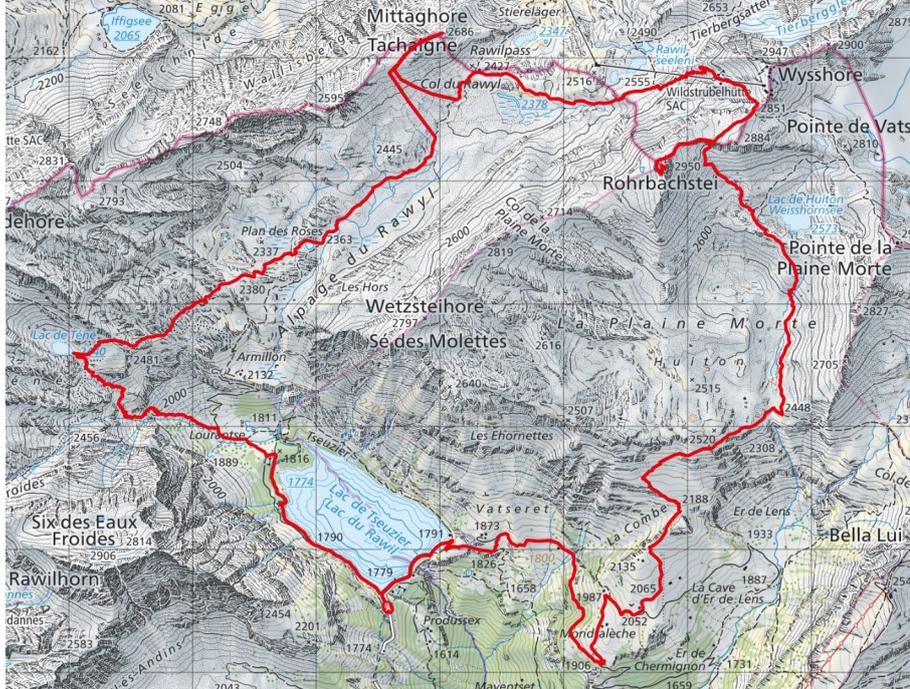
Emprunter l'autoroute A9 jusqu'à la sortie Sion-Est, puis prendre la route en direction d'Anzère. Dans le village de St-Romain, à l'endroit où la route cantonale tourne vers la gauche, continuer tout droit en suivant l'indication pour le Barrage de Tseuzier.

Des places de parc gratuites sont disponibles le long de la route à proximité du barrage. Cependant, lors des fins de semaine d'été, l'endroit connaît une forte affluence et le stationnement près du barrage peut s'avérer compliqué.

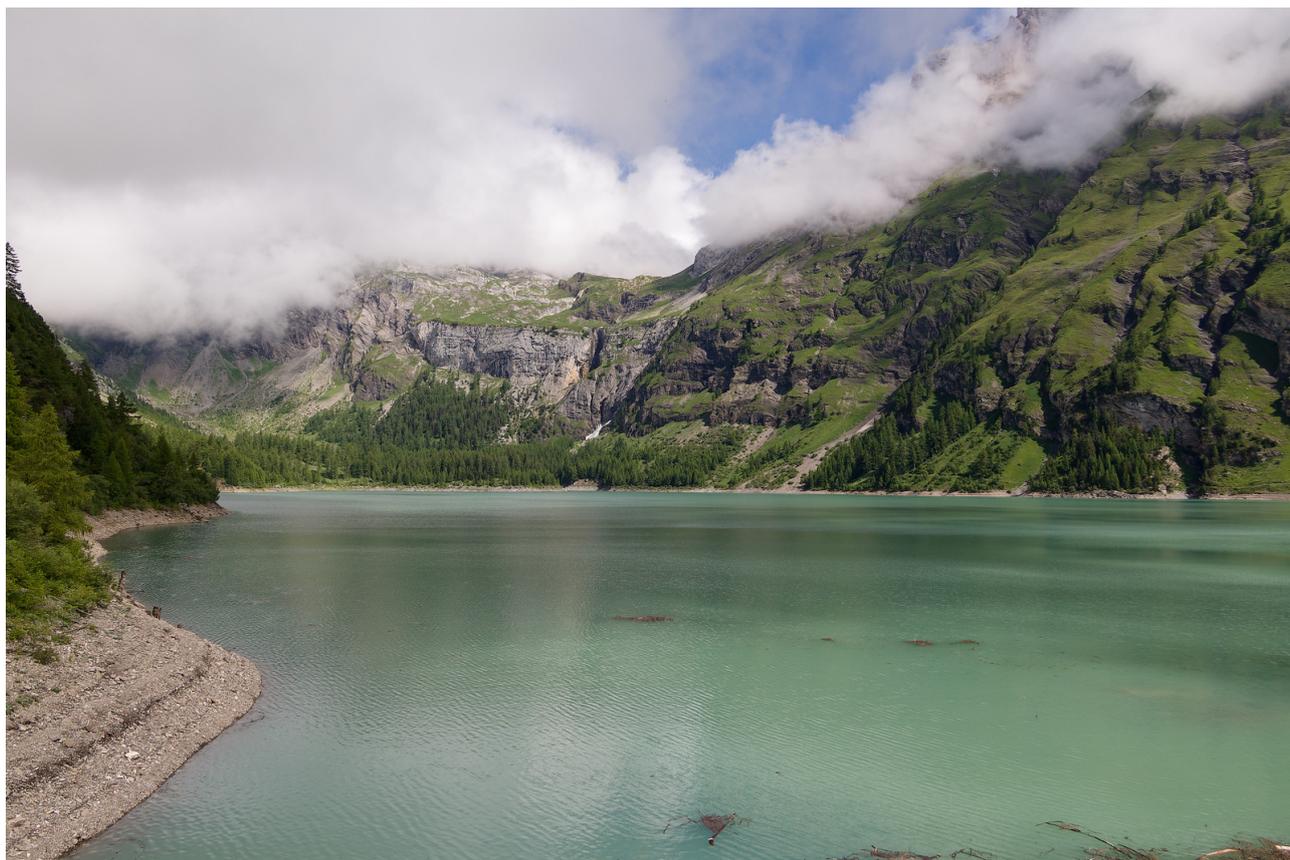
### Accès en transports publics

Durant l'été et jusqu'au début de l'automne, le Lac de Tseuzier est desservi par des cars postaux. Depuis la gare de Sion, emprunter le car postal en direction d'Anzère jusqu'à l'arrêt « *St-Romain (Ayent), centre* », puis changer de ligne et prendre le car postal en direction de « *Anzère, Barrage de Tseuzier* » jusqu'au terminus.

Malheureusement, il n'y a que deux correspondances par jour : une le matin et une l'après-midi. Pour trouver la meilleure correspondance, consulter l'horaire en ligne des CFF.



Carte nationale (source swisstopo).



Le Lac de Tseuzier.

### Du Lac de Tseuzier à Lourantse

Je ne sais pas si c'était dû au soleil qui jouait encore à cache-cache derrière les nuages, à l'heure encore relativement matinale ou au fait que c'était un samedi, mais j'ai eu la chance de trouver une place de stationnement à deux pas du barrage.



Le Bisse de Sion.

Après avoir enfilé mes chaussures de montagne, je me suis dirigé vers l'extrémité sud du lac de Tseuzier, un réservoir artificiel construit entre 1953 et 1957. Il retient les eaux de La Liène, dont le cours naturel est désormais interrompu par l'imposante structure du barrage. Il est à noter que le barrage et le lac sont connus sous plusieurs noms, avec des orthographes parfois différentes : Tseuzier, Zeuzier, Rawyl et Rawil. Tseuzier désigne un lieu-dit situé à l'ouest du barrage, tandis que Rawil correspond à un col à 2427 mètres à la frontière entre les cantons du Valais et de Berne.

Une légère brise ridait la surface émeraude du lac, empêchant ainsi les montagnes environnantes de s'y refléter. J'ai profité de ces quelques instants de solitude et de quiétude, un luxe rare en ce lieu prisé des randonneurs et des amateurs de nature. En effet, lors des belles journées d'été, le restaurant et les rives du lac sont généralement envahis par les visiteurs. Heureusement, la plupart se contentent de faire le tour du lac, et seules quelques personnes s'aventurent plus loin.

J'ai décidé de longer la rive sud-ouest du lac, un chemin moins pittoresque, mais plus direct pour at-

teindre Lourantse (ou Lourantze), situé au nord-ouest. Ce sentier offre néanmoins de magnifiques panoramas sur les falaises abruptes du Sé des Molettes, qui se dressent fièrement face au lac. Malheureusement, ce jour-là, les nuages jouaient les trouble-fête, masquant partiellement ces formations rocheuses impressionnantes.

Le sentier a rapidement rejoint le bisse de Sion, un canal d'irrigation construit entre 1901 et 1903 par la ville de Sion. Long de 14 km, ce bisse achemine l'eau de la montagne vers la vallée, alimentant la Sionne, une rivière qui prend sa source sur les pentes du Chamossaire. L'eau est ensuite captée en aval par deux autres bisses, celui de Lentine, qui alimente le lac, et celui de Mont d'Orge, qui poursuit sa course vers la plaine.

Le chemin, sinuant le long du bisse, offrait de nombreux points de vue sur le lac. Il s'est ensuite divisé en deux. À droite, il continuait à suivre le bisse jusqu'à son point de captage dans La Liène, quelques centaines de mètres plus loin. J'ai préféré emprunter le sentier de gauche, qui s'enfonçait dans la forêt. Une courte montée m'a mené au gîte de Lourantse, où les parasols étaient déjà déployés et les tables en bois se tenaient prêtes à accueillir les randonneurs. Il était cependant encore trop tôt pour moi pour m'accorder une pause...



La Source de Loquesse.

## La Source de Loquesse

La rivière La Liène, également connue sous le nom de La Lienne, prend sa source dans un environnement spectaculaire : un cirque naturel façonné par les éléments. Au sud-ouest, le Six des Eaux Froides, avec ses sommets enneigés, surplombe le paysage. Au nord, les lapiaz, formations rocheuses calcaires érodées par l'eau, et les parois abruptes descendant du Schneidehore créent un décor lunaire. Au nord-est, le Sé des Molettes, avec ses falaises imposantes, apporte une touche de dramatisation. Enfin, à l'est, les parois du soubassement de la Plaine Morte clôturent le cirque, formant une barrière naturelle.

De multiples sources jaillissent de ce cirque, alimentant des ruisseaux qui serpentent à travers l'alpage de Laurantse avant de converger pour former La Liène. Toutefois, le principal affluent de ce cours d'eau est un torrent qui émerge de plusieurs résurgences situées au pied des parois nord, sous l'Alpe d'Armeillon. La plus importante de ces résurgences s'écoule d'une petite caverne appelée « *Trou de Tatevin* », et l'ensemble est connu sous le nom de « *Source de Loquesse* » ou « *Sources du Locquès* ».

En levant les yeux vers le nord-est, j'ai été émerveillé par ce flot impétueux surgissant de la paroi rocheuse. Ces résurgences sont particulièrement actives au printemps et en été, lorsque la fonte des neiges et les pluies abondantes gonflent le débit. En automne, le débit diminue considérablement et le spectacle est moins impressionnant. La Plaine Morte, vaste plateau karstique situé en amont, est présumée être à l'origine de ces eaux souterraines. En effet, cette région abonde en dolines et en gouffres, véritables réservoirs naturels d'eau et de neige. Cependant, malgré les indices géologiques, cette hypothèse n'a jamais été formellement prouvée.



Le sentier vers le Lac de Téné remonte au fond du vallon.

## De Lourantse au Lac de Téné

Le chemin, sinueux et bordé de fleurs sauvages, s'éloigne de la buvette et se dirige vers le nord-ouest, à travers des pâturages parsemés de fleurs aux couleurs variées, du blanc au jaune en passant par le violet.

Après avoir traversé La Liène, je suis parvenu à une bifurcation de sentiers pédestres (P. 1847). J'ai pris à gauche, en direction du lac de Téné.

L'itinéraire côtoyait la rivière, rythmé par le doux clapotis de l'eau. Le terrain, mélange harmonieux de minéral et de végétal, offrait un spectacle aussi beau que varié.

La pente s'accroît progressivement à mesure que je m'approche des falaises, pour se redresser nettement vers 2000 mètres d'altitude. Heureusement, le sentier serpentait, rendant l'ascension moins abrupte. Le terrain était devenu plus instable et la caillasse glissait facilement sous les pieds. Quelques brefs passages, un peu inconfortables et légèrement aériens, n'étaient toutefois jamais exposés.



Une harde de bouquetins perchés sur une paroi rocheuse.

Un peu plus haut, le sentier s'éloigne définitivement de la rivière. L'ascension se poursuit, inexorable. Après avoir traversé un pierrier, peu agréable, la pente s'adoucit quelque peu. J'ai retrouvé un terrain plus herbeux et agréable.

Depuis un moment, un sifflement strident résonnait dans la vallée. C'était une marmotte qui m'avait repéré, je ne parvenais pas à la localiser. Soudain, j'ai entendu des cailloux tomber. Il m'a fallu un moment avant d'apercevoir un bouquetin perché sur une paroi rocheuse. En scrutant les alentours, j'en ai repéré cinq autres, immobiles, observant la scène.

Au-dessus de 2400 mètres d'altitude, j'ai fait face à un nouvel obstacle : la neige. Les pentes n'étaient plus vertes et grises, mais blanches. Le poteau indicateur, censé signaler la bifurcation vers le lac de Téné, reposait contre un rocher. Il avait probablement été démonté l'automne précédent pour éviter qu'il ne soit déformé par la neige et n'avait pas encore pu reprendre sa position estivale.

### Le Lac de Téné/Ténéhet/Ténéhé

À droite, des traces laissées dans la neige m'ont rapidement conduit jusqu'aux rives du lac de Téné. Un couple accompagné de son chien, rencontré sur le chemin, m'a laissé seul face à ce spectacle grandiose. L'étendue d'eau, d'environ 120 mètres de largeur sur 180 mètres de longueur, paraît profonde, bien que la clarté de l'eau ne permette pas d'en juger avec certitude. Son nom, sujet à variations au fil du temps, a évolué de Ténéhet sur les anciennes cartes topographiques à Ténéhé sur les panneaux d'indication, pour finalement se fixer à Téné sur les supports actuels.



Le Lac de Téné.



Les pentes au-dessus de 2400 m étaient encore bien recouvertes de neige.

Durant l'hiver, d'épaisses couches de neige s'accumulent dans la combe et, selon les années, le lac reste en partie gelé jusqu'à la mi-août, et cette année ne semblait pas déroger à la règle...

J'ai profité d'un caillou partiellement dégagé pour m'asseoir et contempler le paysage sublime. Paradoxalement, cette combe désolée et le Schnidejoch, à l'écart des grands axes et semblant peu propices aux déplacements, ont constitué un lieu de passage très fréquenté dès 4500 ans avant notre ère et jusqu'à la période romaine. Cet itinéraire permettait probablement d'éviter

le passage escarpé du côté bernois du col du Rawyl, qui ne semble avoir été aménagé par un chemin qu'au Moyen Âge.

Malgré la beauté du paysage, j'ai dû écourter ma pause en raison de l'air frais et peu agréable qui soufflait depuis le Schnidejoch.

## Du Lac de Téné au Plan des Roses et l'Alpage du Rawyl

Le sentier pédestre se poursuit plein est et atteint très vite une bifurcation. J'ai continué en direction du Plan des Roses. Les pentes, mieux exposées au soleil, présentaient un paysage plus estival. Le sentier, de nouveau bien visible, serpente à travers les prairies verdoyantes. Plus bas, une harde de bouquetins, paisiblement allongée sur les pentes, profitait également des rayons du soleil.

Je n'ai pas tardé à atteindre une zone de lapiaz qu'il a fallu traverser en léger faux plat descendant. Les traces de balisage peintes régulièrement sur les rochers indiquaient la direction à suivre. Il était néanmoins nécessaire de chercher fréquemment les traces suivantes pour ne pas s'égarer, ce qui s'avérait très facile. Il fallait également avoir le pied sûr pour franchir les sillons étroits, et parfois assez profonds, que l'eau avait sculptés dans ces roches calcaires. C'était aussi très impressionnant d'observer comment la végétation avait colonisé les rigoles et les gouffres.



Sur les lapiaz.



Une harde de bouquetins profitant du soleil.

Au milieu des lapiaz, on parvient à une nouvelle bifurcation de sentiers pédestres. Pour le Plan des Roses, il faut poursuivre en direction nord-est d'un faux plat descendant.

Environ 500 mètres plus loin, on quitte la zone rocheuse. Une autre harde de bouquetins, plus nombreuse que la précédente, broutait tranquillement sur la prairie. Des sifflements ont capté mon attention. Cette fois-ci, j'ai aperçu une marmotte détalier sur l'herbe pour aller se réfugier dans son terrier.

La marche est devenue ensuite plus agréable et par une succession de montées et de descentes on atteint le petit lac du Plan des Roses. Ce toponyme tire son origine du germanique « *rausa, rauza* » et de l'ancien français « *ros, rosel* » signifiant « *roseau* », en référence aux plantes qui poussent dans les zones humides. Ici, il désigne un pâturage marécageux.

## Ascension du Mittaghore/Tachaigne

La marche, toujours aussi agréable, se poursuit en direction du col du Rawyl, sur l'alpage du même nom. Ce toponyme est une variante alémanisée du

nom français « *le ravin* », désignant une petite vallée très étroite aux versants abrupts. Bien que le vallon du Plan des Roses et de l'alpage de Rawyl ne soit pas particulièrement étroit, il est incontestablement encadré par des parois rocheuses impressionnantes.

Deux marmottes, moins farouches que leurs congénères rencontrées précédemment, avaient établi leur domicile près du sentier. Elles m'ont observé paisiblement poursuivre mon chemin.



Deux marmottes avaient établi leur domicile près du sentier.

À environ 500 à 600 mètres à vol d'oiseau du col du Rawyl, dont j'apercevais distinctement la croix, j'ai quitté le sentier balisé pour gravir le flanc sud-est du Mittaghore, ou Tachaigne. La face présentait plusieurs couloirs encore enneigés. J'ai donc emprunté une épaule herbeuse en gardant le cap au nord-ouest.

La pente se raidissait à mesure que je gagnais de l'altitude. Je n'ai repéré ni trace à suivre ni balisage. Cela dit, les pentes menant au sud-est du large col (P. 2569) sont faciles et ne présentent aucune difficulté technique particulière.

Le terrain herbeux laissait peu à peu place à un sol plus minéral. Malgré les nuages qui s'élevaient depuis le vallon de l'Iffigtal, l'itinéraire à suivre restait évident. Depuis la selle, j'ai poursuivi l'ascension sur les pentes nord-est en visant l'arête faîtière ouest, le long de laquelle j'ai découvert une sente peu marquée que j'ai suivie jusqu'au sommet, où se dressent un cairn et un poteau métallique rouge et blanc.

Le terrain herbeux laissait peu à peu place à un sol plus minéral. Malgré les nuages qui s'élevaient depuis le vallon de l'Iffigtal, l'itinéraire à suivre restait évident. Depuis la selle, j'ai poursuivi l'ascension sur les pentes nord-est en visant l'arête faîtière ouest, le long de laquelle j'ai découvert une sente peu marquée que j'ai suivie jusqu'au sommet, où se dressent un cairn et un poteau métallique rouge et blanc.



Pour atteindre le sommet du Mittaghore/Tachaigne, on remonte une des épaules jusqu'à l'arête qu'on suit jusqu'au point culminant.



Le sommet du Mittaghore/Tachaigne offre un beau panorama sur le Sé des Molettes (à droite) et son arête nord-est.

L'ascension est cotée T4- par le CAS, mais T3 (ou T3+ tout au plus) me paraît plus approprié. La seule difficulté pouvant justifier le T4- est la partie finale, si l'on choisit de rester sur l'arête et doit alors utiliser les mains pour l'équilibre. Il est toutefois possible de contourner cette difficulté en empruntant la sente sur le flanc sud-ouest, quelques mètres en contrebas...

Le sommet du Mittaghore constitue un véritable belvédère naturel. Il offre un panorama exceptionnel sur l'alpage du Rawyl, dominé par les falaises majestueuses qui s'étendent entre le Sé de Molettes et le Rohrbachstei. Malheureusement, la vue au nord, sur l'Iffigtal, et à l'est, en direction du Rothore, était entièrement masquée par les nuages. J'ai patienté un moment, espérant une éclaircie qui m'aurait permis d'admirer la vue dans son intégralité, mais la météo en a décidé autrement.

## Nuit à la belle étoile

Après avoir profité du panorama au sommet du Mittaghore, je suis redescendu par le même itinéraire jusqu'au sentier pédestre. Mon objectif était ensuite de dénicher un emplacement propice pour passer la nuit à la belle étoile, loin de toute pollution lumineuse, une occasion idéale pour tester mon équipement de bivouac. Bien sûr, la Wildstrubelhütte, un refuge de montagne confortable, constitue une alternative bien plus douillette pour la plupart des randonneurs.

Si vous optez pour une excursion à la journée, il est bon de savoir que le Mittaghore est parfaitement accessible dans ce cadre. L'itinéraire le plus rapide pour regagner le barrage de Tseuzier consiste à retourner au lac du Plan des Roses par le sentier emprunté à l'aller. De là, vous pouvez continuer votre chemin jusqu'à l'alpage d'Armillon, puis emprunter la large piste qui contourne habilement la falaise abrupte pour rejoindre l'alpage de Laurantse. Deux options s'offrent alors à vous : soit emprunter le même chemin qu'à l'aller, soit opter pour le sentier qui longe la rive nord-est du lac, offrant ainsi une perspective différente sur ce magnifique paysage alpin.



Le Rawilseeleni.

## Du Col du Rawyl à la Wildstrubelhütte

Après une nuit à la belle étoile, certes frisquette, mais étonnamment revigorante, j'ai repris le sentier en direction du col du Rawyl. À côté de la croix en bois et du panneau indicateur, une petite construction a attiré mon attention. Sur de très vieilles cartes topographiques, elle était désignée sous le nom de « *Zufluchthütte* »,

qui signifie littéralement « *cabane refuge* » en allemand. L'abri s'avérait toutefois des plus rudimentaires, offrant à peine quelques pierres pour s'asseoir à l'intérieur.

Du col du Rawyl, j'ai emprunté le sentier en direction de l'est. Après quelques légères montées et descentes, la pente s'est accentuée. Les pentes sous le Rohrbachstei et le Wysshore étaient encore largement recouvertes de neige, ce qui m'a fait douter un instant de la faisabilité de mon projet. Néanmoins, j'ai franchi un premier névé vers 2500 mètres d'altitude sans encombre, bien qu'il fût légèrement gelé.

J'ai ensuite atteint un plateau offrant un panorama magnifique sur les Rawilseeleni, trois lacs d'altitude d'un bleu émeraude profond. J'ai dû traverser d'autres névés par la suite, mais ils n'étaient pas particulièrement dangereux et les traces d'autres randonneurs facilitaient la progression. Malgré la neige abondante qui recouvrait encore le versant de la montagne, j'observais déjà la diversité des couleurs des roches, allant du noir au gris en passant par l'ocre, créant un décor fascinant. Je me suis imaginé à quel point cette palette de couleurs devait être encore plus éclatante en été, lorsque la neige aurait cédé la place à la végétation alpine.



La Wildstrubelhütte.

La suite de l'ascension, plus raide, se déroulait sur le sentier d'été, déneigé, jusqu'à une cinquantaine de mètres en contrebas de la cabane. Pour la rejoindre, il me fallait franchir un dernier grand névé. Heureusement, plusieurs traces étaient visibles dans la neige et les poteaux de balisage, ainsi que les marques peintes sur les rochers, guidaient les pas vers la cabane du Wildstrubel. Avec un peu d'expérience de la marche sur neige, l'accès ne présentait pas de difficulté particulière.

## De la Wildstrubelhütte au Wisshorelücke

Le sentier en direction de la Wisshorelücke était également bien enneigé, mais le soleil avait déjà ramolli la couche supérieure, rendant la traversée plus aisée que ce que j'avais anticipé.



Vue imprenable sur le glacier de la Plaine Morte, le Wildstrubel et le Schneehore.

Parvenu au col, mon regard a été attiré par une sente discrète qui s'élevait vers une dent rocheuse sur la gauche (P. 2904). Sans hésiter, j'ai déposé mon sac et j'ai suivi cet appel à l'aventure. L'ascension, bien que courte, s'est révélée plus exigeante que prévu, avec quelques passages aériens nécessitant l'utilisation des mains pour maintenir l'équilibre. Mais l'effort a été amplement récompensé par la vue imprenable sur le glacier de la Plaine Morte, le Wildstrubel (sur la gauche) et le Schneehore (au centre).

Mon regard s'est également porté sur le Rohrbachstein, l'objectif de cette journée. Malgré la neige qui recouvrait ses flancs, l'ascension paraissait réalisable.

### Du Wisshorelücke au Rohrbachstei

Après avoir savouré quelques instants la vue imprenable, je suis revenu sur mes pas jusqu'au Wisshorelücke. Reprenant le sentier pédestre en direction du sud-ouest, j'ai rapidement atteint la partie supérieure d'une cheminée abrupte où s'enfonçait le chemin balisé. Pour atteindre le sommet du Rohrbachstei, il faut remonter l'arête rocheuse qui s'étendait vers l'ouest. Quelques cairns in-



Malgré la neige, l'itinéraire pour atteindre le Wisshorelücke était bien tracé.



Pour atteindre le sommet du Rohrbachstei (sur la gauche), remonter d'abord l'arête rocheuse qui s'étend vers l'ouest.

diquent la direction à suivre sur les larges dalles rocheuses qui marquent la frontière naturelle entre les cantons de Berne et du Valais.



Le couloir qui donne accès au sommet du Rohrbachstei.

À proximité d'une cime rocheuse (P. 2875), j'ai entamé la traversée en direction sud-est, d'abord sur le névé, puis sur les éboulis. Plusieurs sentes se dessinaient sur le versant nord. J'ai opté pour celle qui semblait la plus prometteuse et qui s'élevait progressivement vers le pied des falaises sommitales. Cette imposante muraille de pierre paraissait infranchissable. Je l'ai contournée dans le sens antihoraire.

Plusieurs sentes convergeaient vers le sud-est du contrefort sommital. Quelques dizaines de mètres plus loin, j'étais au pied d'un couloir, signalé par une flèche rouge peinte sur la roche. En levant les yeux, j'ai aperçu d'autres marques de peinture rouge, ainsi que des chaînes.

J'ai attaqué le couloir, en utilisant les prises naturelles offertes par la montagne. Les chaînes, bien que rassurantes, ne sont pas indispensables à la montée. Après ce passage sécurisé, j'ai suivi une vire montante sur la gauche. La pente était raide et la caillasse quelque peu instable, mais il n'y avait pas de difficulté technique majeure. Sur la droite, la pointe de la croix sommitale est apparue. Le but était tout proche. J'ai continué sur la gauche puis, par un large virage

à droite, j'ai atteint le cairn sommital. La croix et le livre d'or étaient situés quelques mètres en contrebas.

La cotation T4+ attribuée à cette ascension par le CAS, en raison de la partie finale, me semble exagérée. Les chaînes, qui sécurisent le passage le plus exposé et vertical, rendent l'ascension plus accessible qu'il n'y paraît. Je dirais que la cotation T4 est plus appropriée.

Ce nid d'aigle, perché à près de 3000 mètres d'altitude, récompense tous les efforts. Un panorama à couper le souffle s'étendait à perte de vue. À l'est, le glacier de la Plaine Morte entouré de sommets tels que le Wildstrubel domine l'horizon. Au sud, les Alpes valaisannes offraient un spectacle grandiose, avec leurs sommets culminant à plus de 4000 mètres, dont le mythique Mont Blanc, visible par temps clair. À l'ouest, le Wildhorn trônait fièrement, tandis qu'au nord s'étendaient les cimes verdoyantes du Simmental.



Panorama sur le Sé des Molettes (au bout de l'arête en premier plan) et le Wildhorn.



Le raide couloir descendant du côté valaisan.

## Du Rohrbachstein au Lac de Huitoin/ Weisshornsee

J'aurais souhaité m'attarder au sommet du Rohrbachstein, savourer la solitude et le panorama grandiose, mais un vent mordant m'a contraint à écourter ma pause. Les chaînes facilitent la désescalade du contrefort sommital. J'ai ensuite suivi le même itinéraire qu'à l'aller jusqu'à récupérer le sentier pédestre.

La descente côté valaisan emprunte un couloir particulièrement abrupt. Une corde fixe, traînant au sol, avait été installée, mais elle s'est avérée plus encombrante qu'utile. Heureusement, des pitons métalliques solidement ancrés dans la roche à intervalles réguliers ont facilité ma progression. Vu d'en haut, le couloir paraissait impressionnant, presque intimidant, mais une fois engagé dans la descente, les difficultés sont tout à fait maîtrisables.

La combe rocailleuse située en contrebas du couloir, qui n'est autre que la partie supérieure de la Plaine Morte, était encore recouverte d'un épais manteau neigeux, effaçant toute trace du sentier pédestre et de son balisage.

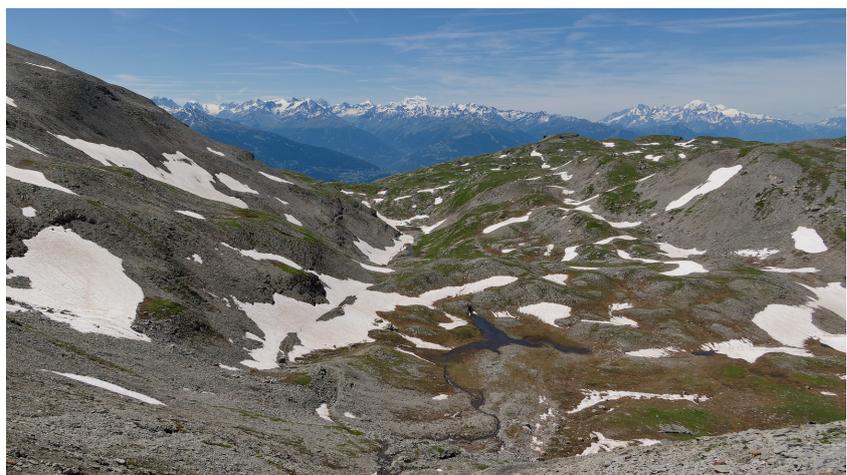


Lac de Huiton/Weisshornsee était encore gelé.

Les cartes topographiques indiquaient que le chemin passait à proximité du lac de Huiton, également appelé Weisshornsee. Celui-ci était bien visible, niché au pied de la face ouest de la Pointe de la Plaine Morte, bien reconnaissable à cause de la station météorologique installée au sommet. J'ai donc mis le cap au sud-est et me suis lancé dans une descente exaltante sur les pentes enneigées. Des glissades contrôlées, skis improvisés sur mes chaussures de randonnée, m'ont permis de dévaler rapidement les quelques 200 mètres de dénivelé, sans mettre mes genoux à rude épreuve.

### Du Lac de Huiton / Weisshornsee à Mondralèche

À l'est du lac de Huiton, j'ai atteint une bifurcation signalée par un poteau indicateur. J'ai choisi la direction sud-est, vers Mondralèche. Quelques centaines de mètres plus loin, le sentier pédestre réapparaît, serpentant sur un terrain caillouteux libéré de la neige.



La Plaine Morte.

En dessous de 2600 mètres d'altitude, la neige se faisait de plus en plus rare, laissant place à une végétation. Le sentier descend en pente douce à travers la Plaine Morte, vaste plateau composé principalement de caillasse.

Je suis parvenu à une nouvelle bifurcation (P. 2448) et ai continué à droite, toujours en direc-



Mondralèche.

tion de Mondralèche. Le paysage change à nouveau : les pentes herbeuses, parsemées de fleurs multicolores, offrent un contraste saisissant avec le décor minéral de la Plaine Morte.

Un chalet d'alpage se dessine au loin, mais il m'a fallu plus de temps que je l'avais imaginé pour l'atteindre. J'avais sans doute sous-estimé l'étendue de ces prairies alpines...

## De Mondralèche au Barrage de Tseuzier

En contrebas du chalet situé à proximité du P. 2135, le sentier pédestre rejoint une route d'alpage. Un détail que j'avais négligé lors de la préparation de la randonnée. Les cinq derniers kilomètres se sont donc déroulés sur cette route en terre battue caillouteuse, moins agréable sous les pieds que les sentiers de montagne, mais heureusement exempte d'asphalte. Malgré cela, le chemin offrait de splendides panoramas sur le barrage de Tseuzier, qui se dressait fièrement au loin. Je pouvais également apercevoir la route d'accès et la longue file de voitures garées le long de celle-ci, présage d'une affluence certaine au bord du lac.

À ma grande surprise, j'ai croisé de nombreux promeneurs sur ces routes d'alpage, preuve que la beauté de ces paysages attire un public varié. En rejoignant le sentier qui fait le tour du lac, j'ai retrouvé, sans surprise, une foule dense de visiteurs profitant de cette belle journée ensoleillée.

J'ai poursuivi ma route sur la voie carrossable jusqu'à la couronne du barrage. À mi-chemin, je me suis arrêté pour contempler l'ouvrage dans toute sa grandeur. Avec ses 156 mètres de hauteur, il compte parmi les plus hauts barrages de Suisse. Toutefois, les 51 millions de mètres cubes d'eau qu'il retient sont relativement modestes par rapport à d'autres barrages alpins de taille similaire. Des panneaux d'information fournissaient des détails intéressants sur le complexe hydroélectrique, son histoire et son fonctionnement.



La Barrage de Tseuzier dominé par le Six des Eaux Froides.

Malheureusement, les tables de la terrasse du restaurant du lac du barrage de Tseuzier étaient toutes occupées. On m'avait dit qu'on y mange bien, mais n'ayant pas pu le vérifier par moi-même, je ne peux que rapporter cette information sans la garantir. J'ai donc terminé les provisions que j'avais dans mon sac avant de reprendre la route du retour, revigoré après deux jours en montagne.

## Bibliographie

- [Ans21] Stefan Ansermet. *À la recherche des lacs secrets de Suisse romande*. Favre, 27 mai 2021. ISBN : 9782828918842. URL : <https://www.editionsfavre.com/livres/a-la-recherche-des-lacs-secrets/>.
- [CASa] CAS. *Rohrbachstein 2949 m - De la Wisshorelücke et à travers la face W (Voie normale)*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/rohrbachstein-1520/randonnee-en-montagne/de-la-wisshoreluecke-et-a-travers-la-face-w-556/> (visité le 01/08/2024).
- [CASb] CAS. *Tachaigne 2686 m - Arête W (Voie normale)*. URL : <https://www.sac-cas.ch/fr/cabanes-et-courses/portail-des-courses-du-cas/tachaigne-1175/randonnee-en-montagne/arete-w-1233/> (visité le 01/08/2024).
- [CAS12] CAS. *Echelle CAS pour la Cotation des Randonnées*. 2012. URL : [https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung\\_und\\_Wissen/Sicher\\_unterwegs/Sicher\\_unterwegs\\_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf](https://www.sac-cas.ch/fileadmin/Ausbildung_und_Wissen/Sicher_unterwegs/Sicher_unterwegs_Wandern/CAS-echelle-randonnees-2012.pdf) (visité le 21/12/2023).
- [Dem] Michel Demierre. *Les Grottes du Loquès (Rawyl)*. URL : <http://mdemierre.speleologie.ch/?p=3918> (visité le 01/08/2024).
- [Gro56] André H. Grobet. *Trou de Tatevin (Sources du Locquès)*. Oct. 1956. URL : [http://mdemierre.speleologie.ch/wp-content/uploads/BCV\\_N\\_112\\_073\\_1956\\_122.pdf](http://mdemierre.speleologie.ch/wp-content/uploads/BCV_N_112_073_1956_122.pdf) (visité le 01/08/2024).
- [Sut09] Henry Suter. *Noms de lieux de Suisse romande, Savoie et environs*. 18 déc. 2009. URL : <http://henrysuter.ch/glossaires/toponymes.html> (visité le 17/07/2024).
- [Tou] Anzère Tourisme. *Le Bisse de Sion*. URL : <https://www.anzere.ch/fr/experiences/au-fil-de-l-eau/bisses/le-bisse-de-sion-3234> (visité le 01/08/2024).